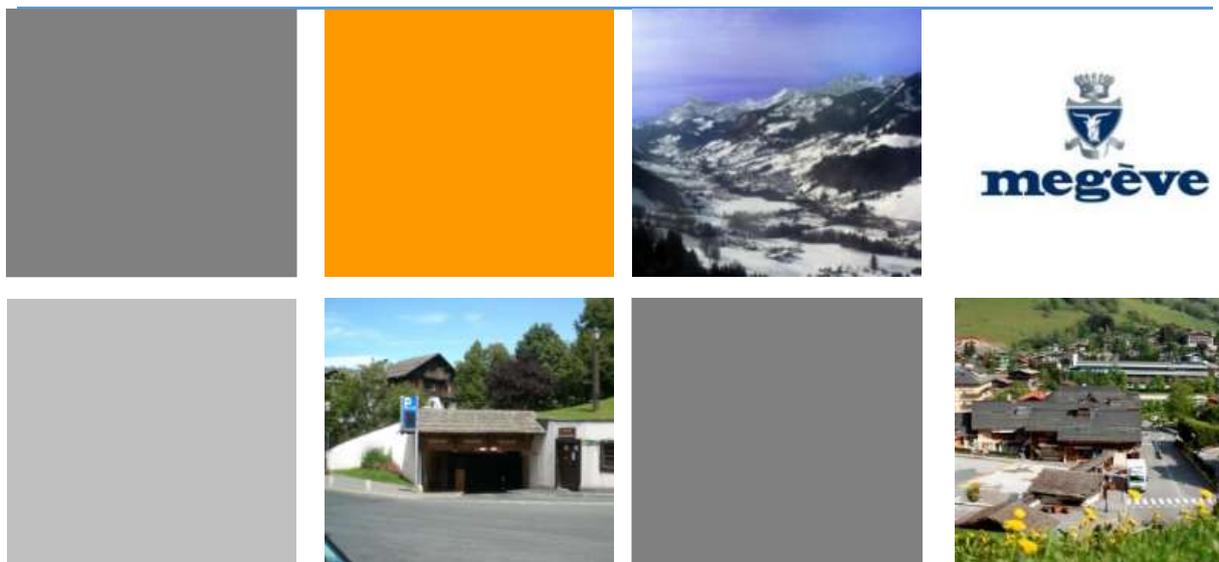


RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018



**REGIE DES PARCS DE
STATIONNEMENT**

INTRODUCTION

L'article L.2312-1 du Code général des Collectivités Territoriales stipule qu'un débat doit avoir lieu dans les communes de plus de 3500 habitants, sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le débat d'orientation budgétaire a pour vocation de permettre à l'exécutif d'une collectivité locale, de présenter à l'assemblée délibérante, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations des finances de la Commune.

Rappel Historique

Par délibération n°D-2003-076 du 28 mars 2003, la gestion du service des parkings de Megève avait été reprise sous forme d'Etablissement public et Commercial (EPIC).

Considérant qu'il était nécessaire de mettre en conformité la gestion de ces services sur le plan juridique, financier et organisationnel conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal de la Commune de Megève a procédé, par délibération du 07 mars 2011, à la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière dénommée « Régie Municipale des parcs de stationnement », pour l'exploitation du service public des parcs de stationnement à compter du 1^{er} mai 2011.

Madame le Maire est l'ordonnateur et Monsieur le Trésorier principal en est le comptable, cette régie dispose d'un conseil d'exploitation.

La régie a pour objet d'assurer l'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial chargé de l'aménagement, la construction et l'exploitation des parkings publics communaux actuels ou futurs.

Par décision municipale n°2012-074 du 03 décembre 2012, la régie de recettes dénommée « Horodateurs » initialement rattachée au budget principal de la Commune de Megève a été affectée au budget annexe de la Régie Municipale des parcs de stationnement et ce, à compter du 15 décembre 2012.

I - L'ANALYSE DES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Chapitre	Fonctionnement-Dépenses	Crédits ouverts 2017	Réalisé 2017
011	Charges courantes	889 073.86	845 201.85
012	Charges de personnel	292 200.00	268 245.45
022	Dépenses imprévues	1000.00	
66	Charges Financières	252 972.54	252 972.54
67	Charges Exceptionnelles	1500.00	649.71
042	Opérations d'ordre	547 717.52	547 717.52
002	Déficit antérieur	1912.48	
TOTAL		1 986 376.40	1 914 787.07

	Fonctionnement-Recettes	Crédits ouverts 2017	Réalisé 2017
70	Vente de produits	1 550 000.00	1 630 359.87
74	Subvention d'exploitation	367 041.10	367 041.10
75	Autres produits	14 400.00	25 850.60
77	Produits exceptionnels		4576.98
042	Opérations d'ordre	54 935.30	52 735.30
TOTAL		1 986 376.40	2 080 563.85
Résultat Fonctionnement 2017			165 776.78

INVESTISSEMENT-Recettes 2017		INVESTISSEMENT-Dépenses 2017	
Amendes de police	115 659.00	Emprunts	429 654.23
Opérations d'ordre	547 717.52	Dépenses d'équipement	785 667.35
		Opérations d'ordre	52 735.30
Total Recettes	663 376.52	Total Dépenses	1 268 056.88
Résultat d'investissement de l'exercice 2017			-604 680.36

Pour 2017, le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 165 776,78 € et la section d'investissement, un déficit de 604 680,36 €.

Compte tenu du déficit antérieur de 1912,48 € en fonctionnement et de l'excédent antérieur d'investissement de 1 985 152,91 € les résultats de clôture sont de 163 864,30 € pour la section de fonctionnement et de +1 380 472,55 € pour la section d'investissement. Les reports en dépenses s'élèvent à 56 094,38 € et concernent essentiellement des relevés de plans, le remplacement de certains équipements (support cycles et remplacement borne dégradée), une solution informatique de dépôt, le solde des travaux au parking du casino.

Pour 2017, les dépenses d'équipement se sont élevées à 755 667,35 €. Elles ont principalement consisté en des travaux de réparation et d'embellissement au parking du casino et en la mise au norme des moyens de gestion (bulletin 13) (solde des marchés), remplacement de la centrale de détection CO2, installation de système de sécurité incendie dans les parkings du centre, remplacement des néons en leds, remplacement des pompes de relevage au parking du Casino et mise en place de lecteurs CB + 3G sur les horodateurs non équipés.

II - L'ETAT DE LA DETTE 2018

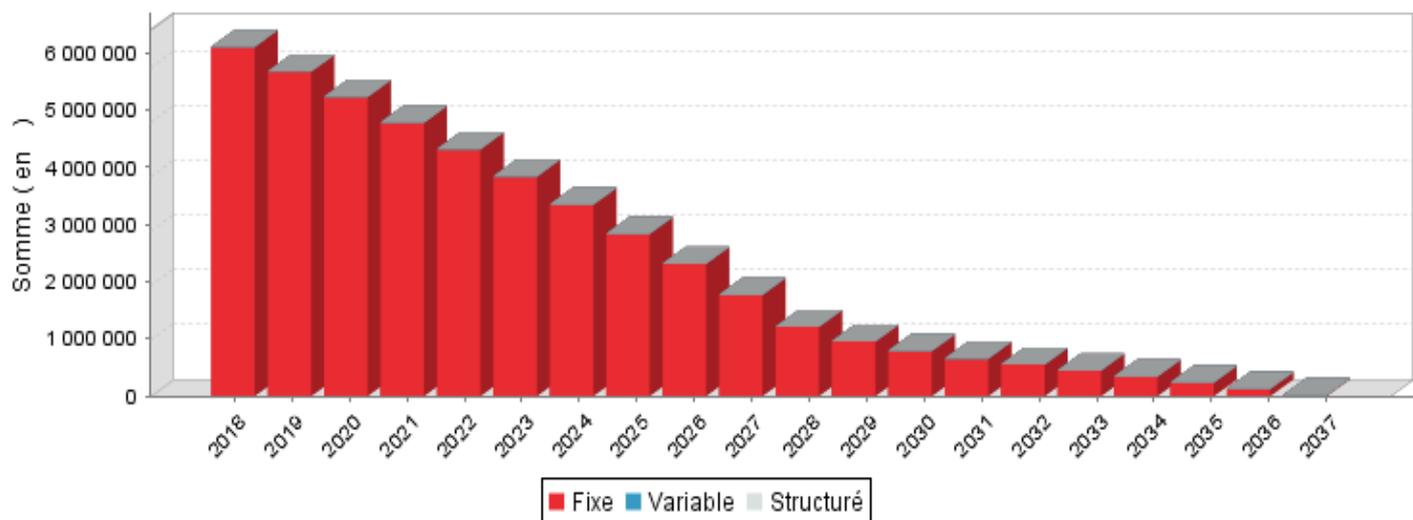
Au 01 janvier 2018, le montant total de l'encours de la dette s'élève à 6 383 966,44 € pour un capital emprunté de 8 116 171,68 € et pour une durée de vie résiduelle de 19 ans. Cette dette est composée de 6 emprunts à taux fixe.

Il est rappelé que deux emprunts de 1M€ chacun ont été souscrits fin 2016 et impacté l'encours 2017.

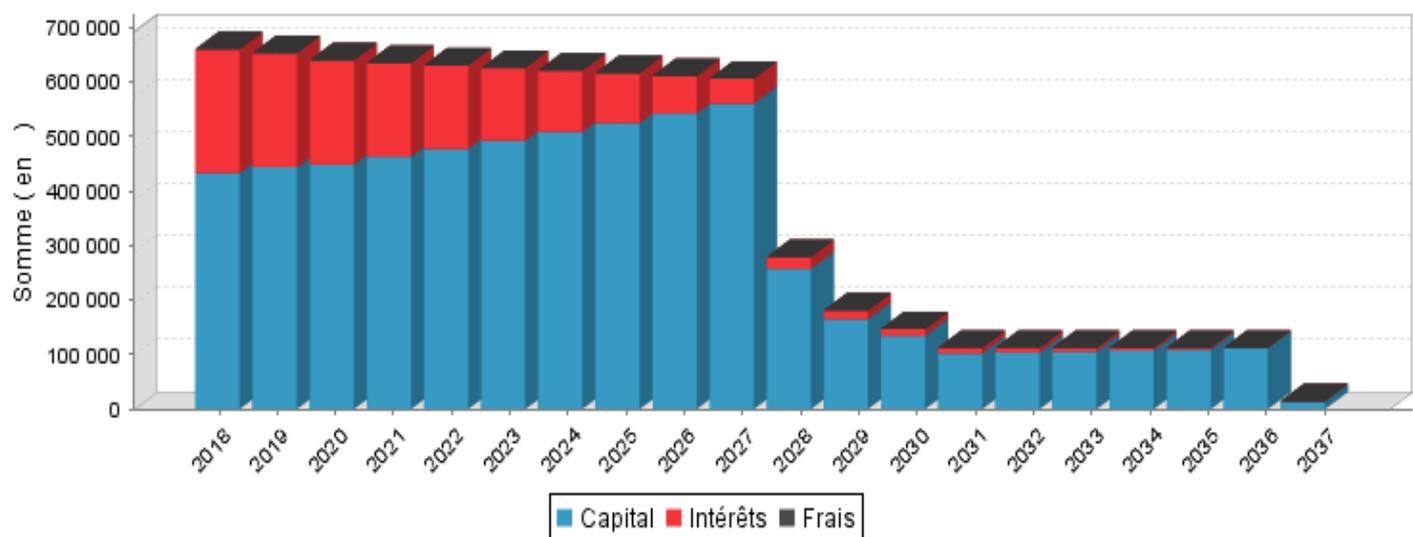
La capacité de désendettement ; 9.6 ans.

Il est à noter que l'annuité pour 2018 est de 690 457,27 € pour un taux moyen de 3,77 %.

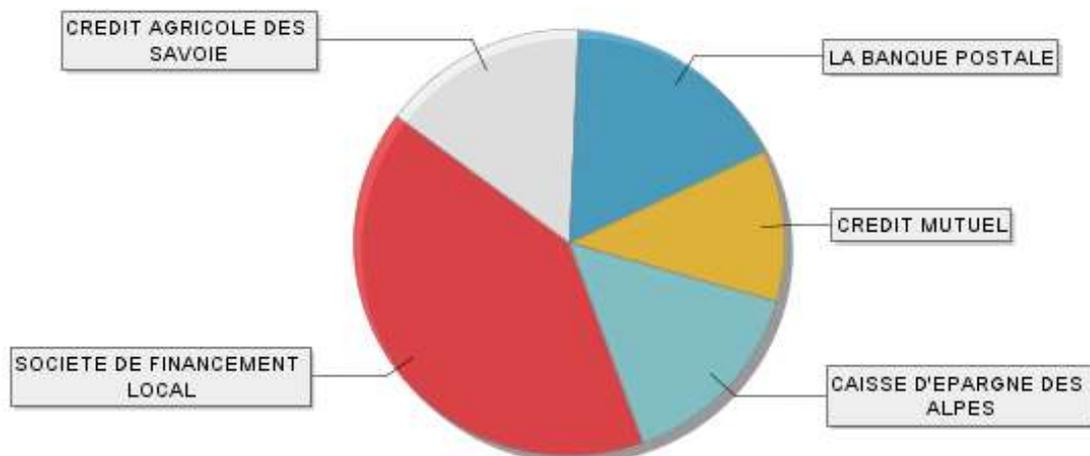
Evolution en encours au 01/01/18 :



Extinction en annuité au 01/01/18 :



Répartition par Prêteur au 01/01/18 :



Prêteur	Montant
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	2 603 753,59
CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	988 482,54
LA BANQUE POSTALE	1 100 000,00
CREDIT MUTUEL	735 112,42
CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	956 617,89
TOTAL	6 383 966,44

Categorie	Encours au 01/01/18	%
1 - A	6 383 966,44	100,00 %
TOTAL	6 383 966,44	100 %

III - LE BUDGET PREVISIONNEL 2018

A-La section de fonctionnement

Elle est envisagée globalement pour 2 065 596,50 €.

- Les charges générales sont prévues 866 770,86 € soit en diminution de 3 % par rapport aux crédits prévus en 2017. Elles comprennent l'échéance du crédit-bail de 528 120,86 €.
- Les charges de personnel sont prévues à la baisse pour 283 600 €. Elles sont elles aussi en diminution de 3% par rapport aux charges prévisionnelles de 2017.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
70-Produit des ventes, prestations	1 674 531.00
75-Autres produits	20 400.00
042-Opérations d'ordre	56 801.20
74- Participations	150 000.00
002-Excédent reporté	163 864.30
TOTAL RECETTES	2 065 596.50
DEPENSES	
011-Charges à caractère général	866 770.86
012-Charges de personnel	283 600.00
66-Charges financières	234 899.40
67-Charges exceptionnelles	1 200.00
040-Opérations d'ordre	623 599.93
022-Dépenses imprévues	1000.00
023-Virement à la sect.fonct	54 526.31
TOTAL DEPENSES	2 065 596.50

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
001-Excédent reporté	1 380 472.55
040- Opérations d'ordre	623 599.93
13-Subventions	120 000.00
021-Virement de la sect.d'investissement	54 526.31
TOTAL RECETTES	2 178 598.79
DEPENSES	
Reports	56 094.38
16- remb. Capital	453 400.00
20- Immo incorporelles	100 000.00
21- Immo corporelles	238 745.00
040-Opérations d'ordre	56 801.20
020-Dépenses imprévues	100 000.00
23-Immos en cours	1 173 558.21
TOTAL DEPENSES	2 178 598.79

Les recettes sont prévues globalement pour 2 065 596,50 €. Elles comprennent les ventes de produits et mise a disposition de personnel pour 1 674 531 €, les redevances de panneaux publicitaires pour 20 400 €, l'amortissement de subvention pour 56 801,20 €, l'excédent reporté pour 163 864,30 € et le montant de subvention d'exploitation de 150 000 €.

B-La section d'investissement

Elle est envisagée pour un montant de 2 178 598,79 €.

Les investissements prévus sont:

Frais d'études: 100 000 € :

- Etude de réseaux eaux pluviales (village et Office) pour 50 000 €
- Maitrise d'œuvre travaux Office : 50 000 €

Divers investissements : 238 745 € :

- Ascenseur PK village : 65 000 €
- Néons LED : 20 000 €
- Balayeuse : 23 745 €
- MAJ SI parking pour intégration SI communal : 130 000 €

Le financement de ces investissements est assuré par l'excédent d'investissement reporté pour 1 380 472,55 €, la dotation aux amortissements pour 623 599,93 € et le produit des amendes de police, estimé à 120 000€.

IV – LE PARC DE STATIONNEMENT

Cinq parcs de stationnement automobile en ouvrage, d'une capacité de 1 497 places, répartis de la façon suivante :

- Le parking du « Casino » : 310 places – en accès direct sur la zone piétonne.
- Le parking « Office du Tourisme » : 200 places – en accès direct sur la zone piétonne.
- Le parking « Village » : 294 places. A l'extérieur de la zone piétonne.
- Le parking de Rochebrune : 396 places.
- Le parking du Mont d'Arbois : 297 places.

- Le stationnement aérien clos compte trois parkings, celui de l'Autogare d'environ une centaine de places (non matérialisées au sol), l'ouverture du parking « Palais 2 » (petit) au 1^{er} octobre 2015, d'environ 125 places (non matérialisées au sol) est venu compléter l'espace de stationnement du parking « Palais 1 » (grand parking) de 265 places.
- Le stationnement aérien se décompose en quatre secteurs :
 - Espace Centre-ville : 253 places, plus 10 PMR – secteur payant
 - Zones bleues : 620 places et 16 PMR.

V - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Malgré un endettement élevé et durable, la régie des parcs ne peut se dispenser d'engager les dépenses correspondant aux travaux de réfection et d'embellissement de ces parcs les vétustes mais aussi les plus rentables.

Programme d'investissements - octobre 2017

Parkings souterrains	2018		2019		2020	
		en € HT		en € HT		en € HT
Casino						
Office du Tourisme	Maitrise d'œuvre travaux	50 000,00 €				
	Etudes Réseaux	25 000,00 €	Travaux d'étenchétité et rafraichissement	300 000,00 €		
Village	Mise en place ascenseur	65 000,00 €			Travaux d'étenchétité et rafraichissement	300 000,00 €
	Etudes Réseaux	25 000,00 €				
Parkings aériens clos	2018		2019		2019	
Tous les parkings	2018		2019		2019	
	Néons LED	20 000,00 €				
	balayeuse	23 745,00 €				
	MAJ SI	120 000,00 €				

2017	Tx d'évol	2018	Tx d'évol	2019	Tx d'évol	2020	Tx d'évol	2021	Tx d'évol
------	-----------	------	-----------	------	-----------	------	-----------	------	-----------

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

en milliers d'euros

Dépenses réelles de fonctionnement									
Charges de personnel (cpte 012)	1 113		1 151		1 160		1 169		1 179
	268		264	2,00	290	2,00	295	2,00	301
Autres charges de gestion courantes (cpte 65 - cpte 652)	0		0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Charges à caractère général (cpte 011)	317		339	1,00	342	1,00	346	1,00	349
Autres dépenses (cpte 014 + cpte 656 + cpte 68 + cpte 022 + autres dép.)	0		0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Credit-BAI	528		528		528		528		528

Recettes réelles de fonctionnement									
Produits des services, du domaine et ventes diverses (cpte 70)	2 023		1 845		1 995		1 995		1 995
Autres recettes de fonctionnement (cpte 013 + cpte 75 + cpte 76 + cpte 79 + cpte 024 en inv. + autres rec.)	1 630		1 674	0,00	1 674	0,00	1 674	0,00	1 674
	26		21	0,00	21	0,00	21	0,00	21
Apport au budget principal (cpte 74)	367		150		300		300		300

EPARGNE DE GESTION									
Intérêts de la dette ancienne (cpte 6611)	910		694		835		826		816
Intérêts de la dette nouvelle	253		235		218		200		180
solde produits - charges financières (hors intérêts)					0		0		0
solde produits - charges exceptionnelles	4								
EPARGNE BRUTE	661		459		617		626		636
Remboursement courant du capital de la dette ancienne (hors RA)	430		453		464		469		484
Remboursement courant du capital de la dette nouvelle (hors RA)					0		0		0
EPARGNE DISPONIBLE (AUTOFINANCEMENT)	231		6		153		157		152

